

plus considérable que dans aucune autre année précédente ; et nous attachons le plus grand prix à l'opinion de Votre Excellence, que c'est là une preuve que plus le *Canada* est connu, plus il est apprécié par ceux qui cherchent une patrie dans le Nouveau Monde.

Il nous fait aussi plaisir d'apprendre qu'on est à faire des arrangements pour diminuer les frais de transport des immigrants à l'intérieur, et que Votre Excellence a raison de croire que le résultat sera une augmentation constante, à l'avenir, des colons désirables.

Nous nous réjouissons d'apprendre de la bouche de Votre Excellence que, pendant la vacance, les négociations ont été reprises avec la *Colombie-Britannique* au sujet de certaines matières qui, depuis quelque temps, avaient été la cause de différends entre les deux gouvernements ; que l'un des ministres de Votre Excellence, chargé de la mission spéciale de rétablir l'entente sur toutes les questions en litige, s'est rendu l'été dernier dans cette province et que ses efforts ont eu un heureux succès. Nous espérons qu'il nous sera possible de sanctionner les arrangements alors faits, et que, par là, toutes les causes de différends auront disparu et que les relations les plus cordiales seront établies entre les gouvernements du *Canada* et de la Province. Les papiers qui nous seront soumis, comme Votre Excellence a bien voulu nous le dire, et les lois destinées à permettre à Votre Excellence de donner effet à ces arrangements, recevront de notre part toute l'attention qu'Elle nous invite à y apporter.

Nous apprenons avec intérêt que l'augmentation rapide de la population dans le Nord-Ouest ; rend nécessaires certains amendements à l'Acte concernant les Territoires du *Nord-Ouest*, et nous les examinerons avec soin lorsque notre attention, comme Votre Excellence veut bien nous le dire, sera attirée sur cette question importante. Nous sommes bien aises d'être informés que le progrès fait par les Sauvages dans le *Manitoba* et le *Nord-Ouest*, durant l'année dernière, a été en général satisfaisant ; et que les bandes comprises dans les différents traités se sont pour la plupart retirées dans leurs réserves. Le projet de loi ayant pour objet de favoriser davantage leurs intérêts, qui, comme Votre Excellence nous en informe, nous sera soumis, ainsi que la mesure applicable dans toute la Puissance à l'effet d'encourager les groupes de Sauvages les plus avancés à assumer leur part de responsabilité dans le gouvernement du pays, recevront de notre part la plus attentive considération.

Il a plu à Votre Excellence de nous annoncer que le projet de loi qui nous a été soumis à la dernière session, concernant la représentation du peuple dans le Parlement et l'assimilation des franchises électorales des différentes provinces, est devant le pays depuis un an, et qu'il sera présenté de nouveau. Nous prendrons très volontiers en considération cette mesure que Votre Excellence recommande à notre attention.

Nous remarquons respectueusement que Votre Excellence insiste sur l'utilité de réglementer le travail dans les manufactures et de pourvoir à la protection de l'artisan et de sa famille, et que le projet de loi qui nous a été soumis à la dernière session nous sera présenté de nouveau avec quelques modifications. Cet important sujet sera de notre part l'objet de la plus soigneuse considération.

C'est avec une très vive satisfaction que nous apprenons de Votre Excellence que les progrès rapides faits par le chemin de fer canadien du Pacifique se sont continués pendant l'année dernière ; que, des deux mille huit cent trente-trois milles de la ligne principale s'étendant de *Pembroke* à *Port-Moody*, mille sept cent trente-huit milles sont maintenant construits, ce qui rend possible l'achèvement de ces grands travaux dans le cours des deux années prochaines. Nous recevons avec un profond intérêt l'information que, bien que le délai dans lequel la compagnie du Pacifique est tenue de finir le chemin n'expire qu'en 1891, le gouvernement de Votre Excellence a pensé qu'il était de la plus grande importance, pour l'établissement du Nord-Ouest et le développement de notre commerce, que l'achèvement du chemin de fer d'une mer à l'autre fût hâté, et que la compagnie fût mise en état d'ouvrir la ligne sur tout son parcours pour le printemps de 1883 ; que dans ce but et afin d'aider la compagnie à se procurer le capital nécessaire pour cet objet, par le placement de ses actions non vendues, le gouvernement a consenti, moyennant le dépôt entre ses mains d'une somme et de garanties suffisantes, à